

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Quand on veut, on peut !

Autor: CC

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gent certainement pas avant midi. On ne voit pas dès lors ce qui s'oppose, sans remède possible, à repousser le début du repas à 12h15 ou 12h20 par exemple.

Dans certaines écoles, il y a plusieurs services de repas! Et le problème est bien réglé: les enfants que l'on vient chercher à midi restent avec le groupe du deuxième service, qui eux aussi «attendent», certainement sous surveillance.

L'autre argument qui sera opposé, j'imagine, est qu'on ne peut entreprendre des activités avec des enfants qui restent pendant des durées variables. Pour les avoir vues de près, les activités qui précèdent le repas sont très succinctes, moins parce que le temps libre est trop court (ce qui changerait avec un repas un peu plus tard), mais surtout parce que les enfants sont fatigués et qu'ils ont envie de se défouler et de courir dans la cour, et non pas de se jeter sur un nouveau bricolage. Les animateurs et animatrices le savent bien.

Il y aura certainement d'autres arguments qui s'opposeront à ce changement. Tant il est vrai que l'intérêt des parents (c'est-à-dire la nécessité pour beaucoup d'entre eux de pouvoir travailler) paraît un tabou qu'il est exclu de considérer comme une priorité associée à celle du bien de l'enfant.

Est-ce trop demander? Il est vrai qu'au temps où les enfants sortaient à 11h, on ne pouvait même pas rêver de travailler sans une infrastructure «lourde» – jeune fille, grand-mère fiable à 100% ou enfants à l'école de huit à quatre ou six heures. Aujourd'hui à Genève, avec un horaire un peu amélioré et surtout l'animation parascolaire, de nouveaux espoirs sont permis. Un jour peut-être, les mères d'enfants en âge scolaire ne seront plus séparées du reste de la population par un «horaire de mère» totalement incompatible avec l'horaire de l'employeur le plus bienveillant. Un jour peut-être, les femmes pourront travailler tout en déjeunant avec leurs enfants à la maison. Eh oui! On en est là.

On m'aurait dit, il y a dix ans, que j'en serais moi-même à revendiquer ce genre de «détail», je ne l'aurais jamais cru.

Corinne Chaponnière

Quand on veut, on peut!

Ce n'est pourtant pas sorcier. En Belgique, le problème de la petite enfance est réglé nettement plus tôt qu'ici, dans la mesure où les enfants sont acceptés en maternelle dès l'âge de deux ans et demi s'ils le veulent – et comme tous les copains le font, ils le veulent tous.

Jusqu'à la scolarité obligatoire, comme ici, ils peuvent ne fréquenter l'école que le matin, ou toute la journée, mais sans obligation de régularité: au jour le jour, selon la disponibilité des parents et la sociabilité de l'enfant, ils restent jusqu'à midi, jusqu'à deux, quatre, cinq ou six heures. Il ne s'agit pas d'écoles spéciales, mais de deux ou trois classes de plus dans les écoles primaires. A la place des pupitres, il y a simplement de grandes tables basses avec de petites chaises, et des matelas pour faire la sieste entre 13h et 14h30; dans le préau, des barrières mobiles leur réservent un petit carré, de façon à ce qu'ils ne soient pas bousculés par les plus grands. Rien de plus, et c'est amplement suffisant: les enfants sont ravis, les parents aussi. Par rapport à la Suisse, cet accueil de la petite enfance doit néanmoins coûter plus cher au contribuable, puisqu'il relève de l'offre publique, contrairement à chez nous. Mais les choses ne sont pas pensées luxueusement, ni sur le plan réglementaire ni dans les équipements. Les temps sont à l'économie, sans que cela menace un instant ce qui est considéré là-bas comme une évidence: l'activité professionnelle des deux parents d'enfants qui fréquentent l'école publique.

Repas chaud ou froid

Par la suite, les coûts ne sont certainement pas supérieurs là-bas qu'ici. La souplesse est de rigueur: les enfants peuvent rester manger à midi, avec un repas chaud OU un pique-nique, selon les moyens des parents ou la préférence de l'enfant. Ce qui donne des choses sympathiques: au début du mois, beaucoup d'enfants sont au «repas chaud». Et au fur et à mesure

que le mois progresse, de plus en plus d'enfants viennent avec leur pique-nique. A la veille des fêtes, par exemple, où les dépenses familiales sont sans doute plus nombreuses, la majorité des bambins sont aux sandwiches! Personne ne se sent exclu pour autant puisque, trêve de chichis inutiles, les «repas chauds» et les pique-niques ont lieu dans la même salle, aucune raison objective, à part la rigidité d'esprit, ne commandant qu'on les sépare.

Pour le repas de midi, les inscriptions se font au début du mois, mais peuvent être modifiées en tout temps. En effet, il est possible, jusqu'à neuf heures du matin, d'ajouter ou d'annuler un repas. Les organisateurs constatent que, sur une soixantaine de repas, il y a en moyenne une à trois modifications le matin même, ce qui ne pose rigoureusement aucun problème de planification.

Résultat optimal

Enfin, la garde des enfants est assurée aussi longtemps que personne ne vient les chercher. Sauf autorisation expresse des parents, jamais un enfant ne quitte l'école sans que les maîtres l'aient remis à une personne qu'ils connaissent. Si personne ne vient – une grève des transports publics, un accident de circulation, un retard peut arriver à tout le monde – les enfants rejoignent sans plus de complication leurs camarades dans la cour, au réfectoire ou aux «classes gardiennes». Cela transforme littéralement la santé nerveuse des mères, qui savent que leur enfant n'est pas lâché dans la nature lorsqu'elles ont un empêchement de dernière minute. Quant aux maîtres-ses, cette «distribution» des enfants à la sortie des classes prend quelques minutes à peine, puisque les parents retardataires ne sont pas attendus et que les enfants oubliés sont aussitôt remis aux enseignant-e-s chargé-e-s de la garde parascolaire. C'est simple, efficace et beaucoup moins cher que bien des systèmes plus compliqués. Pour une sécurité optimale des enfants, une tranquillité absolue des parents et une contribution minimale des responsables de classe.

(cc)